

COMITÉ INTERNATIONAL

DE

MÉTÉOROLOGIE.

*St. Pétersbourg, ce 7 Mars 1888.*

*Circulaire.*

*Monsieur et très-honori collègue,*

*Dans la première séance de la réunion du comité international de météorologie à Paris en septembre 1885 (voir procès-verbal de cette réunion p. 3) le comité a décidé à l'unanimité que la proposition de M. Mascart de convoquer un congrès international des météorologistes à Paris en 1889 soit prise en grande considération.*

*Le moment étant arrivé où cette question doit être résolue non seulement pour fournir au gouvernement français la possibilité de faire à temps les invitations pour ce congrès mais aussi pour pouvoir préparer le programme du congrès par le comité et nous réunir en cas de besoin encore pendant cette année je m'adresse à vous pour demander votre avis sur l'opportunité de la convocation d'un congrès pour l'année prochaine.*

*Dans une lettre datée du 18 Janvier M. Tacchini dit: Je pense qu'on aura des difficultés à organiser*

un congrès pour l'année prochaine. Pour ce qui concerne la météorologie la réunion du comité suffit."

Mr. Munnayer m'écrit sous le 15 Février, que la convocation d'un congrès en considération de la manque absolue de questions importantes à traiter n'aurait pas de but et qu'en outre son gouvernement s'est prononcé catégoriquement contre la convocation d'un tel congrès.

Mr. Hann ne paraît non plus favorable à la réunion prochaine d'un congrès.

Mr. Mascart par contre donne dans une lettre datée du 25 février les raisons suivantes pour la convocation proposée du congrès. 1°. Il me paraît nécessaire de rafraîchir l'autorité du comité international qui date de 1879 par un nouveau congrès. Ce serait d'autant plus nécessaire qu'une proposition très-juste d'augmentation du nombre des membres avait été faite à Copenhague et que cette augmentation ne peut être décidée que par un congrès. Nous devons chercher évidemment dans l'intérêt de la science à nous associer le plus possible les services étrangers à l'Europe. Le moyen le plus sûr d'obtenir que ces services soient représentés dans un congrès est de profiter d'une Exposition universelle où les Directeurs viendront pour d'autres motifs. Mr. le général Seeley, par exemple, a l'intention de venir à Paris à cette époque, mais il sera bien difficile de le compter sur lui dans toute autre circonstance. 2°. Il avait été convenu à Vienne que les congrès auraient lieu tous les 5 ans. Le congrès de Rome a déjà porté cet intervalle à 6 ans en 1879. Il y aura 10 ans l'année prochaine.

Si on ne veut pas que cette institution internationale  
meure ce qui serait très regrettable il est donc urgent  
d'avoir un congrès. D'ailleurs le comité avait décidé à  
Paris en 1886 qu'il se réunirait en temps opportun  
pour prendre une résolution définitive."

Sans vouloir influencer votre opinion je dois dire  
de ma part qu'à ce moment le gouvernement Russe  
n'est non plus favorable aux congrès internationaux  
et qu'en général les circonstances politiques ne s'y  
prêtent pas bien. Si l'on voudrait donc pourtant réu-  
nir un congrès de météorologistes il faudrait pouvoir  
enoncer aux gouvernements et aux personnes in-  
térissées des questions très-importantes à traiter et  
à résoudre par ce congrès. Or je crois qu'on ne recon-  
naîtra pas comme telles l'augmentation des  
membres du comité et la décision du congrès de  
Rome de réunir un nouveau congrès dans le délai  
de 6 ans. Quand j'ai proposé à Copenhague que le  
comité de sa propre initiative devrait augmenter le  
nombre des membres surtout aussi pour nous associer  
les services étrangers à l'Europe on m'a opposé avec rai-  
son que le comité restera pourtant toujours de préfe-  
rence un comité européen parceque les membres  
étrangers à l'Europe ne participeront que très-rarement  
à ses séances et qu'en outre par les grandes distances  
d'outre mer le comité perdrait la faculté de discuter  
et de décider par correspondance. Enfin je crois com-  
me M. Tacchini que le Comité sans sortir de ses compé-  
tences pourrait très bien décider les petites questions

p. e. réduction du baromètre à la latitude de 45°  
l'adoption des heures de 0<sup>h</sup> à 23<sup>h</sup>, observation et classi-  
fication des nuages, définition des jours de pluie,  
hauteur des pluviomètres et mesure de neige, heures  
d'observations, etc., dont nous avons à Paris cru de-  
voir réserver la décision au congrès futur. Je suis sûr  
que tous les météorologistes nous en seront grâ et per-  
sonne, qui veut bien de la météorologie, s'en plaindra.

J'attendrai les réponses jusqu'au 4 avril, pour  
décider la question d'après les votes reçus ou m'adresser  
en cas de besoin de nouveau à vous.

Agitez, Monsieur et très-honoré collègue, l'as-  
surance de ma considération distinguée.

Le président du Comité international de Mété-  
orologie:

J. L. Wild.